



AIPR

Formation AIPR Opérateur Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Identifier les réseaux et les risques inévitables .
- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser son intervention technique
- Tenir compte des obligations de la garanties anti-endommagement .

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques avec supports de cours.

Echanges sur cas concrets

Identification des réseaux

Le support de cours est remis au stagiaire.

Moyens pédagogiques

- Vidéo projecteur,
- Ordinateur,
- Support numérique pour l'examen,
- Support de cours.

Durée

7 Heures (1 jour)

En présentiel

Effectif

3 à 10 personnes

Intervenant

Formateur expérimenté et habilité.

Public visé

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés (conducteur d'engin ou intervenant dans le cadre de travaux urgents).

Délai d'accès

Inscription au minimum 15 jours avant le début de la formation. Envoi de la convocation par mail 7 jours avant le début.

Prérequis

Aucun prérequis spécifique, hormis savoir lire, écrire et parler français.



COMPÉTENCES

- Identifier les réseaux et les risques inhérents au chantier.
- Adopter les bonnes pratiques de sécurité lors des interventions techniques.
- Appliquer les obligations liées à la garantie anti-endommagement.
- Comprendre et respecter le marquage-piquetage au sol.
- Savoir réagir et rendre compte en cas d'imprévu ou d'arrêt de chantier.

CONTENU DE LA FORMATION (APTITUDES)

Matin (3h30) : Cadre Réglementaire et Réseaux

- Réglementation DT-DICT et rôle de l'Opérateur.
- Identification des types de réseaux et de leurs exploitants.
- Règles d'exécution des travaux et marquage-piquetage.
- Gestion des travaux urgents (ATU).

Après-midi (3h30) : Terrain et Évaluation

- Analyse des caractéristiques du terrain selon le Guide Technique.
- Procédures d'alerte et situations d'arrêt de chantier.
- Entraînement sur les questions issues du QCM national.
- Passage de l'examen AIPR sur support numérique.

MODALITÉS


Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap : étude personnalisée des besoins d'adaptation sur demande.
- Référent handicap : Maxence BARTHELEMY – 06 73 55 40 32 – contact@leones-formation.fr

Issue de la formation

- Délivrance d'un Certificat de réalisation (conforme Ministère du Travail).
- Obtention de l'Attestation de compétences AIPR Opérateur (valable 5 ans).
- Validation conditionnée à la présence intégrale et à la réussite de l'examen.

Modalité d'évaluation

- Type d'examen : QCM de 40 questions aléatoires et individuelles.
- Support : Examen réalisé sur  support numérique en fin de stage.
- Suivi : Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

Inter-entreprise :
350€ TTC / Stagiaire

7 Heures (1 jour)
En présentiel

Coût de la formation

Intra-entreprise :
Nous contacter
pour un devis

7 Heures (1 jour)
En présentiel

Le prix de la formation est donné à titre indicatif, des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires OPCO*.
* (Opérateurs de Compétences)

Taux de réussite*

Taux de satisfaction*

Taux de recommandation*

Participants*

*Indicateurs non encore disponibles

NOUS CONTACTER
LEONES FORMATION

contact@leones-formation.fr - www.leones-formation.fr
06 73 55 40 32

